



JurisMedX

AFA 2.0

Cas pratiques — Bloc 1

Série 01

Collection AFA 2.0 — support de révision et d'application



Douze cas courts pour passer de la définition à l'application. Les cas sont volontairement transversaux : l'objectif est de qualifier le mécanisme avant de chercher un produit précis.

Cas 1 — Douze ans sans sinistre

Situation / question. Nadia paie une assurance ménage depuis douze ans sans déclarer de sinistre. Elle affirme avoir « payé pour rien ». Expliquez ce qui ne va pas dans son raisonnement.

Votre réponse :

Cas 2 — Un téléphone détruit

Situation / question. Un téléphone est détruit accidentellement. On vous demande de classer la couverture qui indemniserait le dommage matériel au téléphone selon l'objet assuré.

Votre réponse :

Cas 3 — RC après collision

Situation / question. Un conducteur endommage le véhicule d'un tiers. Classez son assurance RC automobile selon l'objet protégé.

Votre réponse :

Cas 4 — Capital décès fixe

Situation / question. Un contrat prévoit le versement d'un capital de CHF 100 000 au décès de la personne assurée, indépendamment du montant du dommage économique subi par les proches. Dommages ou sommes ?

Votre réponse :

Cas 5 — Dégâts réels

Situation / question. Une assurance rembourse le coût réel de réparation d'un véhicule, dans la limite du contrat. Dommages ou sommes ?

Votre réponse :



Cas 6 — La grêle et le portefeuille

Situation / question. Une compagnie assure presque toutes les serres d'une même vallée. Une violente grêle endommage simultanément une grande partie du portefeuille. Quel concept faut-il identifier ?

Votre réponse :

Cas 7 — Le scooter du lundi

Situation / question. Marc veut retrouver son scooter intact lundi matin. Identifiez : objectif, danger principal, événement assuré possible, risque maximal.

Votre réponse :

Cas 8 — Gestion des risques

Situation / question. Une entreprise a identifié un risque d'incendie et estimé sa probabilité et son coût. Quelle est l'étape suivante du processus ?

Votre réponse :

Cas 9 — Assurance et extincteurs

Situation / question. Une entreprise conclut une bonne assurance incendie et décide de supprimer toutes ses mesures de prévention. Comment évaluer ce raisonnement ?

Votre réponse :

Cas 10 — Assurance très répandue

Situation / question. Une assurance est souscrite par presque tout le monde. Peut-on en déduire qu'elle est obligatoire ?

Votre réponse :

Cas 11 — Qui prédit le prochain sinistre ?

Situation / question. Un candidat affirme que la loi des grands nombres permet de savoir quel assuré aura le prochain sinistre. Corrigez.

Votre réponse :



Cas 12 — De la prime brute à la facture

Situation / question. Un dossier mentionne successivement prime brute, rabais client, prime contractuelle et bonus. Quel réflexe faut-il adopter ?

Votre réponse :

Corrigé raisonné

Cas 1 — Douze ans sans sinistre

Réponse. Elle confond assurance et épargne. Elle a acheté une protection pendant douze ans ; ses primes ont aussi contribué au fonctionnement de la communauté de risques et au paiement des prestations dues aux assurés sinistrés.

Cas 2 — Un téléphone détruit

Réponse. Selon l'objet, il s'agit d'une assurance de choses : la protection porte sur une chose corporelle détériorée ou détruite.

Cas 3 — RC après collision

Réponse. Il s'agit d'une assurance de patrimoine : elle protège la fortune de l'assuré contre les conséquences pécuniaires de sa responsabilité envers un tiers.

Cas 4 — Capital décès fixe

Réponse. Assurance de sommes : le montant est convenu à l'avance et n'est pas calculé d'après un dommage effectif.

Cas 5 — Dégâts réels

Réponse. Assurance de dommages : la prestation dépend du dommage effectif, sous réserve des limites et conditions contractuelles.

Cas 6 — La grêle et le portefeuille

Réponse. Le cumul : un même événement entraîne une accumulation de sinistres et donc de prestations.

Cas 7 — Le scooter du lundi

Réponse. Objectif : scooter intact ; danger : vol (ou autre danger identifié) ; événement assuré : réalisation du vol ; risque maximal : perte correspondant au remplacement intégral du scooter.

Cas 8 — Gestion des risques

Réponse. Décider des mesures de protection à prendre : éviter, réduire/limiter, transférer/répercuter ou assumer le risque.

Cas 9 — Assurance et extincteurs

Réponse. Il est incorrect : l'assurance traite surtout les conséquences financières. Elle ne remplace pas les mesures qui réduisent la probabilité ou l'ampleur du dommage.



Cas 10 — Assurance très répandue

Réponse. Non. Le taux de souscription ne détermine pas le caractère obligatoire. Il faut vérifier si une règle impose légalement la couverture.

Cas 11 — Qui prédit le prochain sinistre ?

Réponse. La loi des grands nombres ne prédit pas l'identité du prochain sinistré. Elle améliore l'estimation statistique de la fréquence à l'échelle d'un grand nombre de risques comparables.

Cas 12 — De la prime brute à la facture

Réponse. Ne pas traiter ces termes comme synonymes. Reconstituer l'étage du calcul : la prime brute est ajustée selon les spécificités du client pour conduire à la prime contractuelle, puis le bonus/malus peut conduire au montant effectivement facturé.

Sources de travail

- AFA, Industrie de l'assurance et droit relatif aux intermédiaires, 16e édition révisée 2025.
- Banques de questions AFA du corpus JurisMedX, utilisées comme inspiration pédagogique et reformulées.

Note JurisMedX : les données chiffrées, seuils, taux et règles susceptibles d'évoluer doivent être vérifiés avant publication définitive.